



ALASKAN MALAMUTE CLUB DE FRANCE

BREVET DE TRAVAIL

INFORMATIONS SAISON 2021-2022

- Le brevet de travail, ça sert à quoi ?

Vos malamutes ont déjà été entraînés au vélo ou au kart, vous êtes débutant au traîneau ou musher confirmé, rejoignez l'équipe « brevet de travail malamute » pour quelques week-ends formidables. Vous pourrez vous ébahir avec votre attelage sur les pistes tracées et sécurisées de 10 km minimum par manche pour les épreuves normales en 2-3 chiens, 15 km minimum en 4-5 chiens et environ 20 km pour les mi-distances. L'ambiance, certes de compétition, mais entre malamutes comme le précise le standard, est très bon enfant et amicale parmi les compétiteurs du brevet malamute, sur quelque distance que ce soit.

Rappel : il faut 3 attelages au minimum au départ pour ouvrir la catégorie. La catégorie 2-3 chiens compte toujours plus d'attelages. Si vous désirez concourir en 4 chiens, la catégorie sera ouverte si 3 attelages sont au départ. On nous demande depuis longtemps de l'ouvrir, alors, mettez-vous d'accord entre mushers intéressés pour vous inscrire sur les mêmes courses.

La participation aux épreuves de brevet de travail vous permet aussi de mettre en valeur les capacités sportives de vos chiens au niveau cynophile : obtenir pour tous les chiens confirmés de l'attelage, le titre de chien breveté (qui vous permet l'inscription en classe travail dans les expositions canines), concourir pour le titre de Champion de Travail et de Lauréat Standard Performance (LSP) et homologuer le titre de champion international de beauté avec la réussite à une épreuve.

Informez-vous, lisez le règlement du brevet de travail, dans votre recueil des textes pour les adhérents les plus anciens, sur le site de l'AMCF ou sur demande au secrétariat de l'AMCF.

- CALENDRIER sous réserve d'enneigement et de disponibilité des juges. Se renseigner au secrétariat.

DATES	SITE	BREVETS DE TRAVAIL S. C. C.		JUGES PRESENTIS
		AMCF	Renseignements F. F. P. T. C.	
8-9/01/2022	Alpe du Grand Serre (38)	BT AMCF Sprint	Club C. N. T. P. Tél. 06 81 05 67 68	Damien CUROT
15-16/01/2022	Lac Blanc (88)	BT AMCF Championnat Sprint AMCF	Club C. T. P. M. V. Tél. 06 30 07 07 39	Arnaud EGGEMANN
22-23/01/2022	Méaudre (38)	BT AMCF Championnat DISTANCE AMCF	Club C. M. B. Tél. 06 60 71 50 00	Gérard GODIMUS
05-06-/02/2022	Cuvery (01)	BT AMCF Sprint	Club C. N. T. P. et CPTCIF Tél. 06 81 05 67 68 ou 06 03 78 87	Judith GOGIBUS
05-06/03/2022	Lac Blanc (88) - Report	Report BT AMCF Sprint	Club C. T. P. M. V. Tél. 06 30 07 07 39	Arnaud EGGEMANN
26-27/03/2022	La Bresse (88)	BT AMCF Sprint	Club C. T. P. M. V. Tél. 06 30 07 07 39	Arnaud EGGEMANN

[Veuillez consulter les fiches de course sur le site de la FFPTC pour avoir des renseignements complets sur chaque course. www.ffptc.fr](http://www.ffptc.fr)

❑ CARNETS DE TRAVAIL

Les demander à la Société Centrale Canine, 155 avenue Jean Jaurès, 93535 AUBERVILLIERS CEDEX. Formulaire de demande téléchargeable sur le site de la SCC: www.centrale-canine.fr/

ATTENTION: aucun chien concourant pour le brevet de travail ne pourra prendre le départ si son carnet de travail ne peut être remis au juge sur place. Aucun envoi ultérieur ne sera admis.

❑ LICENCE

Obligatoire pour les brevets de travail.

Si vous ne l'avez pas encore, contactez d'urgence votre club de travail pour la demander.

❑ REGLEMENT OFFICIEL

- Paru dans le Recueil des Textes Réglementaires de l'AMCF, sur le site Internet de l'AMCF ou sur demande au secrétariat. Joindre une enveloppe timbrée avec timbre 20 g pour le retour.
- Tous les chiens de l'attelage, même ne concourant pas, doivent être inscrits sur le formulaire d'engagement.

**Veillez lire attentivement le règlement du brevet de travail
avant d'engager vos chiens
(ainsi que le règlement de course F. F. P. T. C.).**

❑ INSCRIPTIONS

Attention : clôture des inscriptions à l'AMCF une semaine avant la clôture FFPTC pour avoir le temps de saisir et transmettre la liste des brevets de travail engagés.

Merci d'en tenir compte dans le délai postal d'envoi de vos dossiers d'engagement.

▪ L'ALPE DU GRAND SERRE – 8 et 9 janvier 2022

Distance normale (piste catégorie B) : 32 € pour les licenciés FFPTC - 39 € pour les licenciés autres fédérations + 5€ par chien appartenant à un membre de l'AMCF ou 10€ par chien pour les propriétaires non membres de l'AMCF.

Inscription: AMCF avant le 24/12/2021 (majoration de 10 € après cette date)

▪ LE LAC BLANC – 15 et 16 janvier 2022 -- Attribution du CACT de championnat & Course de Championnat de France Sprint NEIGE F. F. P. T. C.

Distance normale (piste catégorie B) : 42 € pour les licenciés FFPTC - 49 € pour les licenciés autres fédérations + 5€ par chien appartenant à un membre de l'AMCF ou 10€ par chien pour les propriétaires non membres de l'AMCF

Inscription: AMCF avant le 31/12/2021 (majoration de 10 € après cette date)

▪ **MÉAUDRE – 22 et 23 janvier 2022 - Attribution du CACT de championnat**

- Distance : vous concourez à la fois dans la course fédérale et pour le brevet de travail. Matériel obligatoire : renseignements auprès de la FFPTC.
- **Attention** : double inscription

1) CMB – Renseignements et inscription :

Maud KITTLER -Les Benais -18 chemin de la Versane-38650 St Martin de la Cluze - 06.60.71.50.00

- Inscriptions : consulter le site de la FFPTC
- Formulaire FFPTC
- Fiche cyno-sanitaire
- Chèque de 47€ (pour les licenciés FFPTC - 50€ pour les licenciés autres fédérations) à l'ordre du CMB
- **Clôture FFPTC : 08/01/2022 (majoration de 10€ après cette date)**

2) AMCF

- Formulaire AMCF
- Dossier AMCF
- 5€ par chien appartenant à un membre de l'AMCF ou 10€ pour un non-membre de l'AMCF par chèque à l'ordre de l'AMCF.

Inscription: AMCF avant le 01/01/2022 (majoration de 10 € après cette date)

▪ **CUVERY – 5 et 6 février 2022**

Distance normale (piste catégorie B) : 32 € pour les licenciés FFPTC - 39€ pour les licenciés autres fédérations + 5€ par chien appartenant à un membre de l'AMCF ou 10€ par chien pour les propriétaires non membres de l'AMCF.

Inscription : AMCF avant le 15/01/2022 (majoration de 10 € après cette date)

NB : si cette course devient report de championnat FFPTC : changement de tarif FFPTC : se reporter aux indications sur le site fédéral FFPTC

▪ **LE LAC BLANC – 5 et 6 mars 2022 (REPORT)**

Distance normale (piste catégorie B) : 32 € pour les licenciés FFPTC - 39 € pour les licenciés autres fédérations + 5€ par chien appartenant à un membre de l'AMCF ou 10€ par chien pour les propriétaires non membres de l'AMCF.

Inscription: AMCF avant le 19/02/2022 (majoration de 10 € après cette date)

NB : si cette course devient report de championnat FFPTC : changement de tarif FFPTC : se reporter aux indications sur le site fédéral FFPTC

▪ **LA BRESSE – 26 et 27 mars 2022**

Distance normale (piste catégorie B) : 32 € pour les licenciés FFPTC - 39€ pour les licenciés autres fédérations + 5€ par chien appartenant à un membre de l'AMCF ou 10€ par chien pour les propriétaires non membres de l'AMCF.

Inscription: AMCF avant le 05/03/2022 (majoration de 10 € après cette date)

NB : si cette course devient report de championnat FFPTC : changement de tarif FFPTC : se reporter aux indications sur le site fédéral FFPTC

CONFIRMATION DE COURSE (JEUDI 15 H) ET TOUS RENSEIGNEMENTS F. F. P. T. C.

(Fiches de courses, horaires, repas musher, hébergements, etc.)

Internet www.ffptc.fr

❑ INSCRIPTION POUR LE BREVET DE TRAVAIL

N'oubliez pas de vous inscrire aussi dans la course pour les moyennes distances.

Dossier à envoyer pour l'inscription, un dossier par course, un chèque par course :

- Demande d'engagement
- Fiche cyno-sanitaire
- Copie du pedigree de chaque chien de l'attelage
- Pour les chiens non LOF : copie de la feuille de jugement en nationale d'élevage où le chien a obtenu au minimum un Très Bon
- Chèque ou virement du montant des engagements à l'ordre de l'AMCF

Tous les chiens composant l'attelage doivent être inscrits. Un chien au minimum doit être inscrit pour le brevet.. L'engagement des chiens ne concourant pas est gratuit.

Les dossiers d'inscription incomplets, non accompagnés du paiement ne seront pas acceptés. Les dossiers doivent parvenir chez Damien Curot aux dates précisées plus haut.

Inscriptions uniquement par courrier, chez :

**Damien CUROT
AMCF
58, avenue du Général de Gaulle
21110 GENLIS**

❑ RENSEIGNEMENTS

Chantal Godimus
Tél : 03 23 80 13 64
cgcy@wanadoo.fr

Damien Curot
Tél : 03 45 95 03 67
damien.curot@gmail.com

Internet www.alaskan Malamute.fr

❑ HOMOLOGATION DES BREVETS DE TRAVAIL

Adresser les carnets de travail à **Chantal GODIMUS** - AMCF – 19, rue de l'arbre rond - SUZY- 02320 CESSIERES-SUZY - Joindre la somme de 7 € pour 1 carnet, 8 € pour 2 ou 3 carnets, par chèque à l'ordre de l'AMCF pour participation aux frais de retour des carnets de travail sous pli recommandé avec accusé de réception.

Les personnes non adhérentes à l'AMCF doivent joindre un chèque de 10 € par demande, à l'ordre de l'A.M.C.F., pour frais de gestion. Les dossiers non accompagnés du règlement ne seront pas traités.



BONNE SAISON A TOUS !